



Région  
Hauts-de-France

**Des aides pour suivre  
votre formation Sanitaire et  
Sociale en Hauts-de-France**

**Bénéficiez  
du Fonds  
Régional d'Aide  
d'Urgence**



© Emmanuel Walteau / Région Hauts-de-France - mai 2022

**GÉNÉRATION  
#HDF**

Retrouvons-nous sur



[generation.hautsdefrance.fr](http://generation.hautsdefrance.fr)

POUR TOUTES  
INFORMATIONS

**0 800 026 080**

Service & appel  
gratuits

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous êtes étudiant du secteur sanitaire et social et rencontrez une difficulté financière ? Une aide financière ponctuelle et personnalisée peut vous être apportée rapidement.

## POUR QUI ?

Les étudiants ou élèves des formations sanitaires et sociales éligibles à la bourse d'études sanitaires et sociales (ou ayant déposé une demande éligible en même temps que la demande de fonds d'aide d'urgence) et inscrits dans un institut de formation (agrée ou autorisée par la Région Hauts-de-France).

## COMBIEN ?

Le montant de l'aide est de 250 €, renouvelable une fois durant l'année scolaire.

## POUR QUELLES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES RENCONTRÉES ?

- Logement (recherche, dette...)
- Financement (frais d'études, scolarité)
- Vie quotidienne (alimentation, transport, endettement...)
- Relations familiales (difficultés, rupture familiale...)
- Santé (mutuelle, soins...)

## COMMENT DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE ?

C'est très simple ! Adressez votre dossier de demande de *Fonds d'Urgence Sanitaire (FUSA)* ou de *Fonds d'Urgence Social (FUSO)*, validé par un travailleur social habilité (Conseil Départemental, Mission Locale, Établissement, CROUS...) à la Région Hauts-de-France **via la plateforme [aides.hautsdefrance.fr](https://aides.hautsdefrance.fr)**

# GÉNÉRATION #HDF

Retrouvons-nous sur



[generation.hautsdefrance.fr](https://generation.hautsdefrance.fr)



Région  
Hauts-de-France